



# Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

## Article R. 122-3-1 du code de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas.

Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative.

Ce document est émis par le ministère en charge de l'écologie.

Ce formulaire peut se remplir facilement sur ordinateur. Si vous ne disposez pas du logiciel adapté, vous pouvez télécharger Adobe Acrobat Reader gratuitement [via ce lien](#)

Cadre réservé à l'autorité chargée de l'examen au cas par cas

Date de réception : \_\_ 17 / 10 / 2024 \_\_

Dossier complet le : \_\_ 21 / 10 / 2024 \_\_

N° d'enregistrement : F9324P0342

### 1 Intitulé du projet

Aménagement du parc agro-naturel du grand Vallat à la Farlède (83)

### 2 Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

#### 2.1 Personne physique

Nom

Prénom(s)

#### 2.2 Personne morale

Dénomination

Raison sociale

Commune de la Farlède

N° SIRET

Type de société (SA, SCI...)

2 1 8 3 0 0 5 4 9 0 0 0 1 9

Représentant de la personne morale :  Madame

Monsieur

Nom

Prénom(s)

PALMIERI

Yves

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès du service destinataire.

### 3 Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.)
(41a)	Aire de stationnement ouvertes au public de 50 unités et plus (projet : 61 places)
(44d)	Autres équipements sportifs, culturels ou de loisirs et aménagements associés susceptibles d'accueillir plus de 1000 personnes

#### 3.1 Le projet fait-il l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code de l'environnement ? (clause-filet) ?

Oui  Non

#### 3.2 Le projet fait-il l'objet d'une soumission volontaire à examen au cas par cas au titre du III de l'article R.122-2-1 ?

Oui  Non

### 4 Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire.

#### 4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Le projet vise à créer un parc à vocation agricole, naturelle et de loisirs sur un espace actuellement en friche, présentant des atouts écologiques et paysagers intéressants.

La programmation envisagée est :

- Mise à disposition de 5,5 hectares de terres agricoles à des exploitants sélectionnés (via un AMI) ;
- Plantation de 399 arbres, transplantation de 19 arbres, abattage de 19 arbres et préservation des autres arbres existants ;
- Création d'une offre d'aménagements sportifs tels qu'aires ludo-sportives (acrobranches, aires de jeux), pumptrack et piste VTT paysagers ;
- Développement de nouveaux usages avec projets de structures d'accueil de type guinguette, halle marchande couverte / espace d'exposition, 2 caniparcs ;
- Valorisation et protection de la biodiversité existante à travers la plantation d'un arboretum méditerranéen, création de zones humides le long du ruisseau Lambert, création d'un labyrinthe de la biodiversité, installation d'une ruche pédagogique - nichoirs, hôtels à insectes..., plantation d'une cerisaie communale, plantation de nouvelles prairies, installation de nichoirs, pierriers etc.
- Création de 61 places de stationnement

#### 4.2 Objectifs du projet

L'aménagement répond à divers enjeux énoncés ci-dessous :

- Développer et maîtriser les usages du site, par la spatialisation d'une programmation ambitieuse partagée avec les habitants et les agriculteurs du secteur ;
- Valoriser les éléments paysagers identitaires du secteur de projet, tels que les panoramas remarquables offerts par les restanques successives du site ;
- Créer un lieu accessible à tous et apaisé, à travers le développement d'un parcours mode doux, accessibles PMR et poussettes par un traitement fin de la topographie et des revêtements ;
- Un enjeu de génie écologique par l'analyse des potentiels habitats existants et des plantes hôtes des espèces protégées pour favoriser leur développement et par la plantation de nouvelles essences ;
- Un enjeu de génie et maîtrise de l'eau afin de prévenir le risque inondation et d'étayer une ripisylve aujourd'hui sporadique et discontinue ;
- Un enjeu de santé publique par l'incrémentation d'une programmation sportive et ludique ambitieuse au sein d'un cadre préservé ;
- Un enjeu social fort par la création de nouveaux espaces de rencontre pour les habitants ;
- Enfin, un enjeu culturel par la valorisation du patrimoine agricole et naturel.

---

## 4.3 Décrivez sommairement le projet

### 4.3.1 Dans sa phase travaux

Le projet fera l'objet d'opérations de terrassement nécessaires aux usages projetés.

Le projet prévoit la démolition de 4 petites constructions existantes désaffectées, dont une pour l'aménagement d'une structure d'accueil de type guinguette et sa terrasse, en partie Sud.

Le projet prévoit également la construction d'infrastructures légères telles qu'une halle marchande, des pavillons ludiques et une guinguette. L'ensemble des constructions seront réalisées entièrement en bois, sans fondation. Une piste de VTT ainsi qu'un pumptrack seront également aménagés (associés à des opérations de déblais-remblais afin de créer des reliefs adaptés).

Des espaces verts seront aménagés et clôturés afin de répondre à des usages spécifiques : caniparc, exploitations agricoles, labyrinthe de la biodiversité, espace sanctuarisé pour la biodiversité.

Les éléments paysagers remarquables du secteur seront préservés et mis en valeur. Seulement 19 arbres existants seront abattus, les autres seront conservés et la végétation renforcée par la plantation de 399 nouveaux arbres.

---

### 4.3.2 Dans sa phase d'exploitation et de démantèlement

Le parc agro-naturel offrira un espace de rencontre et de respiration unique à la Farlède. Les usagers bénéficieront d'une nouvelle offre de loisirs adaptés et accessibles à tous, tout en pouvant bénéficier d'un accès à la nature apaisée, au sein duquel la biodiversité disposera de nombreux espaces refuges.

---

## 4.4 À quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

① La décision de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Permis d'aménager

Dossier Loi sur l'eau : Le projet est soumis à dossier de déclaration au titre de la loi sur l'eau pour les rubriques suivantes : 1110, 2150, 3120, 3130, 3220, et 3350. L'analyse des rubriques et la justification en fonction des seuils est détaillée dans la note de cadrage annexée au présent CERFA.

NB : Le projet n'est pas soumis à autorisation de défrichement selon les données fournies par la DDTM du Var.

#### 4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques du projet	Valeurs
Périmètre Parc du Grand Vallat (périmètre des Inventaires) dont espace remis en culture via des baux ruraux	12.6 ha 5.5 ha
Périmètre d'intervention / de travaux (emprise projet)	3,56 hectares
Arbres plantés	399 arbres
Places de stationnement créées	61 places

#### 4.6 Localisation du projet

##### Adresse et commune d'implantation

Numéro : \_\_\_\_\_ Voie : Rue du Grand Vallat

Lieu-dit : \_\_\_\_\_

Localité : La Farlède

Code postal : 8 3 2 1 0 BP : \_\_\_\_\_ Cedex : \_\_\_\_\_

##### Coordonnées géographiques<sup>[1]</sup>

Long. : 4 3 ° 0 9 ' 4 3 " N Lat. : 0 6 ° 0 2 ' 0 9 " E

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7°a), 9°a), 10°, 11°a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36°, 37°, 38°, 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement

Point de départ : Long. : \_\_\_\_\_ ° \_\_\_\_\_ ' \_\_\_\_\_ " Lat. : \_\_\_\_\_ ° \_\_\_\_\_ ' \_\_\_\_\_ "

Point de d'arrivée : Long. : \_\_\_\_\_ ° \_\_\_\_\_ ' \_\_\_\_\_ " Lat. : \_\_\_\_\_ ° \_\_\_\_\_ ' \_\_\_\_\_ "

Communes traversées :

Précisez le document d'urbanisme en vigueur et les zonages auxquels le projet est soumis :

PLU révisé de La Farlède approuvé le 1/06/2021, zones 2AU, Aa et US

 Joignez à votre demande les annexes n°2 à 6.

#### 4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui  Non

**4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage avait-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?**

Oui  Non

[1] Pour l'outre-mer, voir notice explicative.

**4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ? En cas de modification du projet, préciser les caractéristiques du projet « avant /après ».**

## 5 Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

① Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive Géo-IDE, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La zone d'inventaire la plus proche est la ZNIEFF 2: MONT COMBE - COUDON - LES BAUS ROUGES – VALLAURIS située à environ 400 m de la limite ouest du secteur d'étude (Id national : 930012495)
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La commune de la Farlède n'est pas une commune de montagne.
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	L'arrêté de protection de biotope le proche du secteur d'étude est "les falaises du Mont Caume", situé à 9,5 km au nord-ouest.
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La commune de la Farlède n'est pas une commune littorale (la Méditerranée est située à environ 6 km au sud de la commune).
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La réserve naturelle la plus proche est la réserve naturelle nationale "Plaine des Maures", située à 33 km au nord-est du secteur de projet.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La commune de la Farlède est concernée par le Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement (PPBE) du Var, dont la quatrième échéance de révision fixe l'adoption du document au 18 juillet 2024.
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le secteur de projet se trouve à proximité du site classé "Massif du Coudon", situé à 600 m à l'Ouest du secteur.
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	L'inventaire de 2016 réalisé par le département du Var a identifié une zone humide au sein de la zone d'étude, définie comme "marais et cannier des Grands" (83DPTVAR0026).
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La commune de la Farlède est couverte par un PPRI, approuvé le 30 mai 2016, ainsi que par un PER (plan d'exposition aux risques naturels) arrêté le 11 janvier 1989.
Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucun site ou sols pollués n'est inventorié sur le périmètre d'étude d'après les données Géorisques.
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le secteur de projet se trouve à 1 km au sud de la ZRE du sous-bassin du Gapeau.
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le périmètre d'étude se trouve à distance d'un site inscrit. Le plus proche est le "Vallon des hirondelles à Toulon", situé à 6,7 km au sud-ouest du site de projet.

Le projet se situe-t-il dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le site Natura 2000 le plus proche se situe à 300 m à l'Ouest du secteur (la zone spéciale de conservation du Mont Caume - Mont Faron - forêt domaniale des Morières).
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le secteur de projet se trouve à proximité du site classé "Massif du Coudon", situé à 600 m à l'Ouest du secteur.

## 6 Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

### 6.1 Le projet est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veuillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
<b>Ressources</b>	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les espaces plantés bénéficieront d'un arrosage par goutte à goutte durant les trois premières années suivant la plantation. Cet arrosage sera issu soit d'un piquage sur le réseau du canal de Provence, soit par l'utilisation des puits qui ponctuent le site de projet (suivi piézométrique en cours).
	Impliquera-t-il des drainages/ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet n'impliquera pas de drainage ou de modification significative des masses d'eau souterraines.
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet induit la démolition d'une construction existante désaffectée, engendrant un excédent de matériaux.
	Est-il déficitaire en matériaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet nécessitera la consommation de matériaux pour la mise en œuvre d'aménagements sportifs (aires ludo-sportives, pumtrack, piste VTT) et de structures légères (guinguette, halle, etc)
	Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet nécessitera des apports de grave compactée ou mélange terre/pierre pour l'aménagement de cheminements doux, et de bitume pour le pumtrack.

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
<b>Ressources</b>	Est-il en adéquation avec les ressources disponibles, les équipements d'alimentation en eau potable/ assainissement ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet s'appuie sur les ressources et l'environnement existant pour proposer une nouvelle offre de loisirs et un espace de nature qualitatif.
<b>Milieu naturel</b>	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet a été réalisé en adéquation avec les contraintes environnementales. La mise en place de mesures ERC permet de conclure sur l'absence d'incidences résiduelles sur la biodiversité.
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet n'aura pas d'incidences significatives sur les espaces Natura 2000 et les espèces ayant justifiées la désignation de cet espace : ZSC Mont Caume - Mont Faron - forêt domaniale des Morières Voir Note de Cadrage et étude faune flore N2000
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet s'implante sur des espaces agricoles en friches. Un raisonnement itératif a été fait avec une écologie afin d'implanter les aménagements sur les zones de moindre enjeu environnementaux. Les mesures ERC proposées permettent de proposer un projet de moindre impact environnemental, qui n'impliquera pas d'incidences significatives sur la biodiversité et les habitats liés. Voir Note de Cadrage et étude faune flore N2000
<b>Risques</b>	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le secteur est concerné par un aléa modéré de retrait-gonflement des argiles, par un risque feu-forêt, risque radon de catégorie 3 et est couvert par une zone potentiellement sujette aux débordements de nappe, fiabilité forte. Il existe également un risque de débordement du cours d'eau du Lambert (pluie décennale). Des aménagements de compensation pour équilibrer les remblais-déblais seront créés en zone inondable (voir données chiffrées dans la note de cadrage annexée).
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet va ouvrir au public un secteur actuellement inaccessible. Ainsi, l'ouverture du parc agro-naturel induit de nouveaux déplacements sur le secteur.
	Est-il source de bruit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le secteur peut être concerné par des nuisances sonores résiduelles du fait de sa proximité avec l'A57, localisée à 600 mètres à l'est du site de projet.
	Engendre-t-il des odeurs ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet n'engendre pas de vibrations. Néanmoins, en phase chantier, des vibrations peuvent être ressenties ponctuellement.
	Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Un éclairage partiel prévu au Nord (secteur halle/ "pavillon" et au Sud jusqu'au "pavillon". L'éclairage orienté vers le bas, avec température de couleur blanc chaud (2200-2400K) avec extinction de 0h à 6h
	Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Émissions	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Engendre-t-il des rejets liquides ?		<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La gestion des eaux pluviales se fera au moyen de bassins de rétention-infiltration intégrale sans rejet au réseau d'assainissement
Si oui, dans quel milieu ?		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Émissions	Engendre-t-il des effluents ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projets prévoit l'installation de 2 toilettes, un dans chaque "pavillon", au nord et au sud, qui généreront des effluents évacués vers le réseau d'eaux usées. Pour cela, un réseau d'eaux usées sera créé et raccordé au réseau d'eaux existant. De fait, le réseau de collecte des eaux usées se tient à distance de la zone humide identifiée, sans risque de contamination de celle-ci.
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet va engendrer une quantité minime de déchets produits par les usagers du parc. Ces déchets seront collectés par les services compétents à l'échelle communale.
Patrimoine/Cadre de vie/Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet se veut vertueux en termes de valorisation paysagère (mise en valeur et renforcement des panoramas existants, de la végétation, des ambiances paysagères agricoles et naturelles), d'accueil de la biodiversité (préservation et renforcement de la végétation, installations de nichoirs et pierriers ...). Les installation légères mises en œuvre en matériaux naturels (bois principalement) auront un impact paysager minime.
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Via des appels à manifestations d'intérêt (AMI), la commune de la Farlède, maitrise d'ouvrage du projet, souhaite mettre à disposition les terres agricoles historiques du site aux producteurs locaux (maraîchage, apiculture, culture de vignes et oliviers...) et ainsi réactiver et pérenniser la vocation agricole du site. Des nouveaux usages de loisirs et de détente seront également créés sur le site.

## 6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui  Non

**Si oui, décrivez lesquelles :**

D'après le site de la MRAE PACA, aucun projet n'a fait l'objet d'un avis (cas par cas ou étude d'impact) sur la commune de la Farlède et communes limitrophes depuis les cinq dernières années.



## 7 Auto-évaluation (facultatif)

**i** Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Le projet a été modélisé et construit en fonction des enjeux environnementaux. En cas de besoin, des mesures ERC ont été mises en place afin d'assurer un projet de moindre impact environnemental. In fine, le projet n'implique pas d'incidences significative sur les habitats et les espèces (Voir cadrage et étude faune flore N2000)

Au contraire, le projet de parc agro-naturel se veut le plus vertueux possible en termes de préservation de la biodiversité, et de valorisation du patrimoine paysager existant. Le parc permettra de réactiver la vocation agricole du site et amènera de nouveaux usages sur cette parcelle actuellement en friche, et offrira aux habitants et aux visiteurs de la Farlède une offre de loisirs et de nature exceptionnelle. Selon les conclusions de l'étude faune flore N2000, il n'apparaît pas nécessaire que le projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale.

## 8 Annexes

### 8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - <b>non publié</b> .	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Si le projet fait l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code de l'environnement (clause filet), la décision administrative soumettant le projet au cas par cas.	<input type="checkbox"/>
3	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe).	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain.	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), 9° a), 10°, 11° a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), 9° a), 10°, 11° a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau	<input checked="" type="checkbox"/>
7	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input checked="" type="checkbox"/>

## 8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

① Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent.

Objet		
1	Note de cadrage du projet venant détailler le projet ainsi que les études techniques réalisées (études faune-flore, étude de sols, étude hydraulique)	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Etude faune-flore	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Etude hydraulique	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Etude de sols	<input checked="" type="checkbox"/>
5		<input type="checkbox"/>

## 9 Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur avoir pris en compte les principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes des incidences sur l'environnement requises au titre d'autres législations applicables

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Nom PACMIERI

Prénom Yves

Qualité du signataire Maire

À LA FARLEDE

Fait le 16/10/2024



Signature du (des) demandeur(s)